

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LES TARIFS : Les tarifs de location publiés, taxes et services, sont applicables à partir du 01/02/2022. Les tarifs de séjours diffusés n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être modifiés sans préavis. Le prix contractuel est celui fixé lors de la réservation définitive. Le prix arrêté comprend les consommations d'eau, électricité, la TVA en vigueur, l'accès aux piscines. Pour les hébergements, il comprend en plus l'inventaire complet et le gaz. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping.

CONDITIONS DE RÉSERVATION : Les réservations ne lient le camping, que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

CONDITIONS DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT : Du 02 Juillet au 27 Aout : minimum 7 nuits. Les emplacements ont une superficie de 80 m² minimum selon les nouvelles normes de 2011. La réservation devient effective après acceptation par la direction de votre contrat accompagné d'un versement de 30% d'acompte du total du séjour + 15 € de frais de réservation qui seront encaissés dès réception. Il vous sera alors adressé une confirmation de réservation. L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de réservation à partir de 14h00 jusqu'à 19h00, jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat à 12h00. Maximum 6 personnes y compris les bébés sur un emplacement, toute personne supplémentaire sera refusée, ainsi que toute personne dont l'identité n'a pas été signalé lors de la réservation. Les mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal seront refusés. **Règlement du solde :** Le règlement du solde à votre arrivée. Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers.

CONDITIONS DE RÉSERVATION DES LOCATIFS: Du 02 Juillet au 27 Aout : minimum 7 nuits, arrivée le samedi, le dimanche ou le mercredi, départ le samedi, le dimanche ou le mercredi, en fonction des locatifs. En dehors de cette période : minimum 2 nuits. La réservation devient effective après acceptation par la direction de votre contrat accompagné d'un versement de 30% d'acompte du total du séjour + 15€ de frais de réservation qui seront encaissés dès réception. Il vous sera alors adressé une confirmation de réservation. Des frais de gestion supplémentaires pourront vous être facturés en cas de modification d'un séjour déjà réservé. La location est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de location à partir de 16h00 jusqu'à 19h00 jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat avant 10h00 (remise des clés à l'accueil). Une pénalité de 10€ /h. de retard sera appliquée si le locataire reste dans les lieux au-delà de l'heure prévue. Les mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal seront refusés. Toute personne supplémentaire y compris les bébés selon la location réservée sera refusée, ainsi que toute personne dont l'identité n'a pas été signalé lors de la réservation. **Règlement du solde :** Le règlement du solde doit être effectué au plus tard 30 jours avant votre arrivée. Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers. Les règlements peuvent être effectués en chèques vacances, chèques bancaires, carte bancaire (visa, MasterCard, Eurocard).

CHOIX D'EMPLACEMENT OU DE LOCATION PRÉFÉRENTIEL : il est possible choisir un numéro d'emplacement, lors de la réservation uniquement, sous réserve de nos disponibilités avec un supplément de 15 €. Aucune demandes spécifique ou modifications ne sera possible à l'arrivée.

OPTIONS : Les options n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être annulées sans dédit de part et d'autre, passé un délai de huit jours sans confirmation.

RETRACTATION : Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation (prestations de services d'hébergement), aucun droit de rétractation ne s'applique au client une fois la réservation validée par internet ou téléphone.

Cas Particulier COVID : En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement (à laquelle est assimilée une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client relève de cette catégorie de public) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client feront l'objet d'un remboursement ou d'un bon à valoir. Si vous avez la COVID 19, ou un des participants au séjour aux dates de vos vacances alors nous vous rembourserons les sommes engagées sur présentation d'un (vrai) justificatif médical.

CONDITIONS D'ANNULATION D'UNE RÉSERVATION : En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir : Les frais de réservation.

À titre d'indemnité de rupture de contrat :

- ✓ Un montant égal à 30% du montant total du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée,
- ✓ Un montant égal à 50%, si vous annulez entre le 29^{ème} et le 15^{ème} jour avant la date prévue d'arrivée
- ✓ Un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 14 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas pris en considération.

Toute annulation doit IMPÉRATIVEMENT être notifiée par écrit au responsable de votre lieu de séjour.

PAIEMENT ANCV : En cas d'annulation du séjour, le montant réglé en chèques vacances ne peut faire l'objet d'aucun remboursement conformément à l'article L.112-14 I. du Code monétaire et financier. Dans ce cas, un bon à valoir non remboursable d'une durée de validité de 2 ans, utilisable dans le camping où le séjour a été annulé sera établi du montant des sommes versées en Chèque vacances, déduction faite éventuellement de l'acompte, selon les conditions indiquées ci-dessus.

ANNULATION DU FAIT DU CAMPING : En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

ANNULATION DU FAIT DU CAMPEUR : Toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l'adresse postale du camping ou par e-mail. Les annulations transmises par téléphone ne pourront pas être prises en compte. Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

SÉJOUR RETARDÉ OU ÉCOURTÉ : Aucune réduction ou remboursement ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

SÉCURITÉ - ASSURANCE : Une assurance annulation peut être souscrite pour les emplacements, et pour les locations (4% du tarif de base). Les conditions spécifiques à cette assurance sont consultables sur le site campez-couvert.fr. Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation due aux intempéries ou accident qui interviendrait à l'intérieur du camping.

CAUTIONS : Une caution, de 150€ pour les Locations, et 100€ pour les Emplacements « Confort Plus & Confort Premium », vous sera demandée à partir du jour de votre arrivée, afin de couvrir l'établissement en cas de dégradation dans le camping. Moyen de règlement de la caution : Carte bancaire (montant non débité sur votre compte) ou en chèque. Cette caution vous sera renvoyée ou annulée après votre départ. Une retenue, partielle ou intégrale, pourra être effectuée en cas de dégradation ou de salissures sur l'hébergement.

PASS VACCINAL : Un pass vaccinal vous sera demandé pour accéder au camping, conformément aux directives gouvernementales en vigueur au moment de votre séjour. L'absence de pass vaccinal (17 ans et +), ou pass sanitaire (12-16 ans) ne constitue pas un motif de remboursement.

IMAGE : En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le client autorise expressément et à titre gratuit, le camping à le photographier ou le filmer pendant son séjour et à utiliser sur tous supports les photos, vidéos ou sons, et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes hébergées avec le client. Elle a pour but d'assurer la promotion nationale et internationale du camping sur ses sites internet, ses brochures, Facebook, Instagram ses présentations commerciales ou dans les guides touristiques.

PARTENAIRES : Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet du camping sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. La disposition et les caractéristiques des pièces peuvent varier d'un modèle à l'autre.

LES RECLAMATIONS : Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la direction du Camping pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. A défaut, le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes.

En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du professionnel, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de ce professionnel.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

BAYONNE MEDIATION

32 rue du Hameau

64200 BIARRITZ

www.bayonne-mediation.com / Tél : 06 79 59 83 38

REGLEMENT INTERIEUR

ACCÈS AU CAMPING : vous devrez enregistrer le numéro de plaque d'immatriculation de votre véhicule à votre arrivée.

LOCATIFS : Chaque locatif et ce qu'il contient a été vérifié avant l'arrivée. Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, ou l'état général du locatif doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée. Aucune installation (tente), véhicule ou personne supplémentaire n'est acceptée sur l'emplacement des locations. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par type d'hébergements (nouveau-nés compris). Dans le cas contraire à l'arrivée, le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement.

HYGIÈNE – DÉGRADATIONS : Des containers sont mis à votre disposition à l'entrée du camping. Nous vous demandons de respecter l'environnement, arbres, plantations etc. en ne jetant aucune eau polluée à leur pied, ne pas créer d'étendoir à linge d'arbre en arbre. Remettez dans son état initial le locatif ou l'emplacement qui vous a été confié durant votre séjour, en enlevant papiers et mégots de cigarettes, ranger la vaisselle, jeter les poubelles etc...

MENAGE DE FIN DE SEJOUR : de 70€ à 110€. *NB : Cette prestation ne vous dispense pas de rendre l'hébergement dans un état minimum de propreté (aucuns déchets de nourritures, poubelles et produits ne sont tolérés).*

VOL, PERTES et DOMMAGES : de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite au séjour, la responsabilité du camping n'est pas engagée.

LES ANIMAUX : Un seul animal peut être admis par emplacement, chien ou chat uniquement. Le tarif est de 4€ par jour en Emplacement et 5€ par jour dans les Locatifs. Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2 - arrêté du 27/04/99) sont refusés. Sont acceptés sur présentation du carnet de vaccination (arrêté du 22/01/85), ils doivent être tatoués ou pucés (arrêté du 30/06/92), ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Ils ne devront pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène, des sachets sont disponibles à l'accueil. En aucun cas ils ne doivent être laissés seuls dans les voitures, mobil-home, chalet, caravane ou tente sur l'emplacement ou être attachés à un arbre.

LES VISITEURS : Si vous recevez des visiteurs extérieurs, cela est possible sous réserve d'acceptation de la direction. Ils doivent se garer sur le parking extérieur et se déclarer à la réception et s'acquitter de 3€ par personne. Pour les visiteurs, l'accès à l'espace aquatique n'est pas autorisé.

CIRCULATION : La vitesse est limitée à 10 km/h. dans le camping. Les barrières sont fermées entre 23h et 7h du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

PARKING : Les véhicules doivent être impérativement garés sur la parcelle ou parking attribué à votre arrivée. Ne garez jamais votre véhicule sur l'emplacement voisin même s'il paraît inoccupé. Des campeurs peuvent arriver à tout moment, le stationnement est interdit sur les routes et voies d'accès.

BRUIT : L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. Il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

COMPORTEMENT : Tout comportement malveillant, insultant, agressif, ainsi que tout acte de discrimination, chantage ou de harcèlement, envers d'autres clients ou les employés du camping est strictement interdit.

ESPACE AQUATIQUE : *STRICTEMENT RÉSERVÉE AUX CAMPEURS*. Ouvert de 10h00 à 19h00 tous les jours. Le règlement complet est affiché à l'entrée de la piscine. Slip de bain ou boxer matière synthétique/stretch obligatoire. Le port de caleçon, tee-shirt, combinaison en tout genre est interdit par mesure d'hygiène. Nourriture et boissons interdite. Les enfants en bas âge doivent obligatoirement porter des couches conçues spécialement pour la baignade, ce pour le respect des normes d'hygiène. Les enfants ne sachant pas nager, doivent porter OBLIGATOIREMENT des brassards. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte, certains toboggans ont des conditions spécifiques d'utilisation.

Le camping peut être amené à fermer ponctuellement un toboggan ou une piscine en cas de problèmes techniques imprévus et pouvant entraîner un manque de sécurité ou d'hygiène. L'accès aux espaces aquatiques est formellement interdit en dehors des horaires d'ouvertures et de fermeture.

AIRES de JEUX : Merci de garder ces endroits propres, les enfants sont sous la surveillance et responsabilité de leurs parents, espaces ouverts de 8h à 22h.

BARBECUES : Seulement les barbecues et planchas à gaz ou au charbon (hors sol) sont acceptés. Les barbecues et planchas électriques sont interdits. Une zone de barbecues communs est à votre disposition dans le camping.

VOTRE RESERVATION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU REGLEMENT.
LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT D'EXPULSER SANS PRÉAVIS NI REMBOURSEMENT, LES PERSONNES QUI MANQUERAIENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR OU QUI AURAIENT COMMUNIQUÉ DE FAUSSES INFORMATIONS CONCERNANT LES OCCUPANTS DU LOCATIFS OU DE L'EMPLACEMENT.